

Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Vincit Concordia Fratrum

Vol. XVIII, No 12 Montréal, Décembre 1912.

50 cts par an



CLUB FRONTENAC DE L'ALLIANCE NATIONALE

OFFICIERS

FRONTENAC ADJUDANT, MULLIS

FONDATEURS

UN CLUB DE RAQUETTEURS MUTUALISTES

Le Club Frontenac de l'Alliance Nationale, vient d'avoir ses élections pour la saison 1913. Plusieurs des anciens officiers ont été élus, d'autres apparaissent pour la première fois dans la direction des affaires: ce sont des nominations qui font bien augurer pour l'avenir.

Voici la liste des officiers:

Président, Son Honneur le maire L. A. Lavallée; vice-président d'honneur, M. Chs. Duquette; vice-président d'honneur, M. E. H. Godin; président, M. P. Viau; 1er vice-président, L. D. Parizeau; 2e vice-président, J. E. A. Arnaud; secrétaire, B. Mongeau; trésorier, J. Z. Forest;

capitaine, A. Lefrançois; capitaine-adjutant, G. Riberdy; directeurs, MM. Geo. Monet, C. Manseau, A. Charette, A. Carrière, A. Frigon.

Ce cercle fondé l'an dernier, a pour but d'amuser et de distraire les membres de l'Alliance Nationale.

C'est pourquoi une invitation spéciale est faite à ceux qui s'intéressent aux sports d'hiver, tels que la raquette, etc., de se joindre à une organisation dont le but est de faire connaître notre société à la jeunesse: des renseignements précis seront d'ailleurs fournis à ceux qui en feront la demande à M. Geo. P. Viau, président, 509 Berri, Montréal.

Il suffit et il est nécessaire pour faire partie du club d'être membre de l'Alliance Nationale: plusieurs cercles ont à l'heure actuelle des représentants dans le club et il serait à souhaiter que

d'autres suivissent cet exemple pour le bon renom de la société et pour une oeuvre qui lui est chère.

Un fait important à noter: Le club ne dépend d'aucun cercle, il est incorporé, il a son administration propre et depuis un an il a fait partie de l'Union Canadienne des Raquetteurs.

ENCYCLOPEDIE

Les frais du service des postes aux Etats-Unis s'élèvent à \$222,000,000.

* * *

La courbure moyenne de la terre est de 7 pouces au mille.

GRAND CONCOURS DE RECRUTEMENT

Du 1er janvier 1913 au 31 mars 1913.

ARRÊTE DU BUREAU EXECUTIF

Il est institué un concours de recrutement qui commencera le 1er janvier et se terminera le 31 mars inclusivement.

DROITS D'ENTREE

Art. 1.—Les droits d'entrée durant ce concours seront ceux fixés par les statuts, art 176. Le droit d'inscription à la caisse centrale des malades (art. 177) sera supprimé.

RECOMPENSES OFFERTES PAR LE BUREAU EXECUTIF

Art. 2.—(1) \$2.00 au proposeur de chaque candidat définitivement admis durant ce concours.

PRIX D'HONNEUR

2 En outre des \$2.00 mentionnés au paragraphe 1 du présent article, une montre en or aux armes de la Société sera accordée à tout proposeur de 15 membres.

Art. 3.—Pour avoir droit aux prix mentionnés dans ce décret, il faut:

1. Que tout proposeur présente et fasse admettre ses candidats dans le cercle où le bureau de perception auquel il appartient;
2. Que les nouveaux membres admis acquittent deux contributions de la manière et aux temps prescrits par les statuts de la Société.

PRIX DE CERCLES

Art. 4.—(a) Un drapeau en soie aux armes de la Société, sur lequel le nom du cercle sera inscrit en lettres d'or, à tout cercle qui aura fait admettre 25 membres.

(b) Un collier de Président aux cercles qui auront fait admettre 15 membres.

(c) Ne seront comptés pour l'adjudication de ces prix, que les membres qui auront acquitté deux contributions.

(d) Un cercle qui aura mérité un drapeau n'aura pas droit au collier.

CONDITIONS DIVERSES

Art. 5.—Les fondateurs de cercles ou de bureau de perception ne tombent pas sous l'effet du présent arrêté, non plus que les membres agrégés par lettre de sortie.

Art. 6.—Les organisateurs ou recruteurs rémunérés par la Société ne pourront prendre part au concours. Les cercles et les bureaux de perception qui bénéficieront de leur aide seront, par le fait, hors concours, ainsi que leurs membres, pour tous les nouveaux membres qu'ils recruteront et feront admettre pendant cette période.

Art. 7.—Les cercles et les bureaux de perception devront faire rapport des résultats qu'ils auront obtenus dans ce concours, spécifiant les noms et prénoms des candidats admis, ainsi que les noms des proposeurs; ce rapport devra être transmis à l'Inspecteur en chef avant le 10 avril 1913, à défaut de quoi, ils pourront être déclarés hors concours.

PRIX EXTRAORDINAIRE POUR RECRUTEMENT DURANT L'ANNEE 1913.

Arrêté du Bureau Exécutif

Pour stimuler le zèle des membres dévoués qui s'efforcent de recruter des membres nou-

veaux et pour récompenser les sacrifices nombreux qu'ils s'imposent pour le progrès de la Société, le Bureau Exécutif, à son assemblée du 3 décembre 1912, a arrêté ce qui suit:

- 1.—Un automobile sera donné comme prix extraordinaire pour le recrutement qui sera fait durant l'année 1913;
- 2.—Cet automobile sera adjugé par le moyen d'un tirage qui aura lieu dans le cours du mois de mars 1914, au Bureau de l'Alliance Nationale, 57 Avenue Viger, Montréal;
- 3.—Prendront part à ce tirage, les proposeurs de tous les membres admis durant l'année 1913, pourvu toutefois que ces membres aient acquitté au moins 3 contributions mensuelles au temps fixé par les statuts et que les dits proposeurs soient membres en règle au moment du tirage.

Les organisateurs et les recruteurs rémunérés par la Société ne pourront participer à ce tirage.

4.—Le gagnant de l'automobile sera le proposeur du membre dont le numéro d'examen correspondra au numéro qui sera tiré au sort;

5.—Si le numéro choisi correspondait à l'examen d'un membre non admis ou à celui d'un membre dont le proposeur ne serait pas qualifié à participer au tirage, ce tirage sera recommencé jusqu'à adjudication à un membre dûment qualifié;

6.—Ce prix extraordinaire est accordé sans préjudice aux autres prix qui pourront être gagnés dans les concours qui seront institués durant l'année 1913.

G. MONET,
Séc. Gén.

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE LAFONTAINE No 205.

Il y a quelques jours, avait lieu à la Pointe St-Charles, une jolie soirée donnée par le Cercle Lafontaine, No 205 de l'Alliance Nationale.

Le Bureau Exécutif de cette Société était représenté par son 2nd Vice-Président Général, M. Duquette; son Secrétaire Général, M. Georges Monet et l'un de ses directeurs, M. le notaire L. O. Dauray.

Après un bref et pratique discours de M. Duquette, sur la mutualité bien comprise, suivit le magnifique programme choisi pour la circonstance, lequel fut des mieux exécutés:

No 1, vue sensationnelle; No 2, sélection de violon par les 5 soeurs Lachapelle; No 3, sélection de gramophone, par le Dr E. Lemieux; No 4, vue animée; No 5, Déclaration, par M. L. N. Riendeau; No 6, Noël d'Irlande, par M. Albert Barry, ténor; No 7, Portraits des officiers du Cercle Lafontaine et de quelques officiers du Bureau Exécutif; No 8, la Sérénade des Anges, par la famille Lalonde; No 9, Fleurs Fanées (de Murille), par M. E. Robert, bariton; No 10, sélection de violon; No 11, La Châtaillieuse, chanson comique, par J. O. Chartrand; No 12, Jean Noël, par Albert Barry, ténor; No 13, Docteur épatant, chanson comique par M. J. Chartrand; No 14, O Canada, par M. E. Robert, bariton.

CERCLE CONTANT, No 173.

A la salle Walter Patton, rue St-Denis, a eu lieu le euchre annuel du Cercle Contant, No 173, de l'Alliance Nationale, sous la présidence d'hon-

neur de M. Chas. Duquette, deuxième vice-président général et Inspecteur en chef.

Après la partie de cartes, une allocution fut faite par M. Duquette, puis on procéda à la distribution des nombreux et magnifiques prix aux heureux gagnants.

Le programme musical a été exécuté sous la direction de M. J. E. Giguère.

CERCLE PREFONTAINE, No 339.

A une assemblée extraordinaire tenue le 15 novembre sous la présidence de M. Charles Duquette, deuxième vice-président général et Inspecteur en chef, 32 nouveaux membres ont prononcé et signé l'engagement d'honneur des sociétaires et ont reçu leurs certificats, copies de statuts et livrets de reçus. A cette occasion les membres s'étaient rendus en grand nombre pour assister à cette initiation et applaudir au succès du cercle.

Après l'initiation, sur l'invitation des officiers, M. l'Inspecteur en chef adressa la parole, et, dans une brillante allocution, fit l'historique de l'Alliance Nationale en expliquant le but qu'elle poursuit, les moyens qu'elle prend pour y parvenir et les résultats obtenus. Parlant du devoir des membres, il invite les sociétaires à assister régulièrement aux assemblées et à acquitter régulièrement leurs contributions. "Si vous faites ces deux choses, dit M. l'Inspecteur, vous deviendrez plus renseignés sur la Société et vous faciliteriez considérablement l'ouvrage de vos officiers; partant, vous contribuerez à conserver l'entente, à donner satisfaction dans l'administration du cercle et à le faire progresser." Il invite les officiers du cercle à exécuter promptement leurs devoirs, toujours en vue de maintenir l'harmonie et l'entente qui sont indispensables pour le succès des cercles.

Parlant des taux, Monsieur l'Inspecteur fait remarquer aux membres que ce qui garantit la stabilité des taux dans une Société, c'est le capital accumulé. Or, l'Alliance Nationale, dès sa fondation, a adopté une échelle de taux qui lui a permis d'accumuler un fonds de réserve, et elle possède aujourd'hui un capital beaucoup plus considérable que toutes les institutions du genre au pro rata des obligations qu'elle a contractées. Comme c'est le capital accumulé qui garantit les taux, pour cette raison l'Alliance Nationale n'est pas aujourd'hui obligée d'augmenter ses taux de contributions, ou de réduire le montant de ses certificats. C'est là un avantage que possède notre société, et c'est une des raisons pour lesquelles nos compatriotes doivent toujours lui donner la préférence.

M. Duquette a terminé son discours par un appel chaleureux aux membres en les invitant à continuer l'excellent travail que le Cercle Préfontaine a accompli depuis une couple d'années. M. le Dr Cypriot au nom du cercle, remercia ceux qui travaillent au recrutement et proposa un vote de remerciements à Monsieur l'Inspecteur en chef pour avoir bien voulu laisser ses nombreuses occupations pour présider à cette initiation et procurer aux membres du cercle Préfontaine tant de renseignements utiles.

Entre la bride et l'éprou, de toutes choses, la raison.

* * *

Les partis-pris sont le cachot de la volonté elle n'en peut plus sortir.



J. C. GIBOULEAU, S. A. et T.
Cl. St-Roch No. 218.



AMEDEE LAVOIE, T.
Cl. St-Elzéar No 345



H. A. LAROCHELLE,
Cl Lafèche No 230



A. MARIN, P.
Cl. Nominique No 287

ABUS DU CAPITAL ET MOYEN D'Y OBVIER AU MOINS PARTIEL- LEMENT

(Extrait de l'ouvrage populaire: Capital et
Capitalisme).

Le Régime capitaliste, sous lequel nous vivons, n'est pas un régime idéal. Il a donné naissance à bien d'iniques exploitations, et ses excès ont singulièrement facilité la tâche des Socialistes. Les abus, qu'il a permis ou favorisés, l'ont rendu odieux aux yeux de beaucoup et l'ont fait condamner comme essentiellement mauvais par un grand nombre. Et pourtant ce sont moins les régimes que les hommes qui sont mauvais. Les hommes ont encore plus besoin que le régime d'être changés. S'ils étaient bons et justes, s'ils avaient la crainte de Dieu et le respect des droits de leurs semblables, la question sociale serait en très grande partie résolue et l'on n'aurait pas besoin de recourir à un bouleversement total de l'ordre actuel des choses. Il s'améliorerait comme de lui-même. Les remèdes moraux ne suffisent pas pour guérir le mal profond dont souffre notre époque; mais ils sont nécessaires, et sans eux on ne saurait arriver à des résultats sérieux et durables.

Il peut être utile de signaler les méfaits du Capitalisme et de les flétrir; mais il serait bien plus utile encore, — au lieu de semer la haine entre les classes, d'aigrier les rapports, d'éveiller d'insatiables appétits, de donner naissance à d'irréalisables espérances, — d'amener chacun à remplir son devoir et à s'interdire sévèrement de porter la moindre atteinte aux droits d'autrui. Alors, malgré tout ce qu'il peut avoir de defectueux, le Régime actuel serait débarrassé de la plus grande partie de ses abus et se trouverait à peu près acceptable pour tous. Il n'y a pas d'institution si mauvaise dont on ne puisse tirer parti, comme aussi il n'y en a pas de si excellente qu'on ne puisse pervertir.

C'est l'oubli des principes chrétiens chez les patrons, qui a été cause des injustices et des exactions dont se plaint la classe ouvrière; c'est l'oubli des mêmes principes chez les travailleurs, qui les a conduits aux soulèvements et aux violences dont s'effraie la société. Si les employeurs et les employés écoutaient mieux les enseignements de l'Évangile, s'ils s'en inspiraient davantage dans leurs rapports, il n'y aurait ni exploitations, ni haines, ni rivalités irréductibles. Ce ne serait pas certainement le bonheur parfait — il n'est pas de ce monde — mais ce serait la paix et l'union dans la justice.

Ce n'est donc pas tant une révolution économique qu'il faut chercher et un bouleversement de l'ordre social présent qu'il faut poursuivre, qu'une restauration, dans le coeur des patrons et des ouvriers, de l'esprit de Notre-Seigneur et des doctrines toutes de paix, de dévouement, d'union et de charité qu'il est venu apporter sur la terre. "C'est, en effet, d'une abondante effusion de charité qu'il faut attendre le salut. Nous parlons de la charité chrétienne, qui résume tout l'Évangile et qui, toujours prête à se dévouer au soulagement du prochain, est un antidote très assuré contre l'arrogance du siècle et l'amour immodéré de soi-même.

Abbé L. GARRIGUET,
Supérieur du Grand Séminaire d'Avignon.

TABLEAU D'HONNEUR

Noms des officiers et membres de cercles dont le travail de recrutement a été efficace durant le mois d'octobre 1912:

PROPOSEURS	CERCLES	No Nombre
*L. A. Brunelle, Nominique.		287 11
J. C. Gibouleau, St-Roch.		213 9
*J. O. Duquette, LaSalle.		197 8
Amédée Lavoie, St-Elzéar.		345 7
H. A. Larochelle, Lafèche.		230 6
A. Marin, Nominique.		287 6
Luc. Boulanger, St-Edouard.		126 5
J. E. Trudel, Nominique.		230 5
E. Mayrand, Lafèche.		230 4
D. Morrisson, Laurier.		300 4
A. Mathieu, Duquette.		320 4
Jos. Prigent, Bruchési.		135 3
E. Brisebois, Nominique.		287 3
Jos. Renaud, N.-D. de Hull.		64 2
Sévère Chaussé, St-Frs-Xavier.		65 2
P. Théroux, Delorimier.		112 2
W. Dion, St-Lambert.		121 2
O. P. Hurteau, Leclerc.		158 2
M. Barbier, St-Roch.		213 2
A. Boucher, St-Pacôme.		215 2
L. N. Leclerc, St-Ambroise.		232 2
Ls. Johnson, Laflamme.		243 2
J. A. L'Espérance, Préfontaine.		339 2
Cyriac Caron, St-Paulin.		377 2
D. Dufresne, B. P., St-Calixte.		131 2
F.-X. Chadillon, Ville-Marie.		5 1
J. A. Magnan, Ste-Elizabeth.		19 1
J.-B. Gagnon, Laval.		21 1
L. A. Lamarche, Mascouche.		30 1
P. A. Brassard, Princeville.		32 1
Thomas Bernier, Princeville.		32 1
Chs Lalonde, Jeanne d'Arc.		53 1
Elphège Gravel, L. prairie.		60 1
Amédée Arpin, St-Hyacinthe.		67 1
J. H. Campbell, St-Hyacinthe.		67 1
L. N. C. de Courville, Charlemagne.		73 1
H. Morin, St-Jean.		78 1
A. E. L'Ecuyer, St-Jean.		78 1
Delphis Vézina, Bourget.		79 1
Art. Sarasin, Bourget.		79 1
Apol. Ginois, St-Raymond.		96 1
Wilf. Asselin, St-Raymond.		96 1
J. L. Paré, St-Raymond.		96 1
Alb. Savary, St-Raymond.		96 1
Chs Readman, St-Raymond.		96 1
J. E. Savary, St-Raymond.		96 1
Siméon Paquet, de la Beauce.		101 1
J. E. Rondeau, Champlain.		108 1
J. N. Gingras, Champlain.		108 1
J. A. Thibault, Carillon.		111 1
A. Fournier, St-Lambert.		121 1
J. A. Blanchard, St-Lambert.		121 1
Pierre Leclerc, Trifluvien.		124 1
C. B. Lacasse, St-Edouard.		126 1
A. Constantin, St-Edouard.		126 1
C. O'Farrell, St-Edouard.		126 1

PROPOSEURS CERCLES No Nombre

H. St-Onge, St-Edouard.		126 1
Eug. Larose, Olier.		127 1
Arthur Quesnel, Olier.		172 1
Alf. Larose, St-Sauver.		128 1
J. A. Bigué, Ste-Thècle.		147 1
Henri Tessier, St-Jean-Baptiste.		149 1
Arthur L. Auger, Edmonton.		151 1
Adolphe Carrière, Provencher.		156 1
A. Renuart, Provencher.		156 1
D. Cournoyer, Leclerc.		158 1
E. Miller, Frontenac.		172 1
Georges Bellerose, St-Jean de la Croix		174 1
J. R. Ouellet, St-Désiré.		189 1
Nap. Thibaudeau, St-Wenceslas.		193 1
J. F. Nadeau, St-Adolphe.		205 1
N. Gauthier, Cadieux.		212 1
J. A. Archambault, St-Roch.		213 1
Alf. Bolduc de la Vallée.		214 1
Ephrem Huet, St-Bruno.		223 1
J. G. Gravel, Lafèche.		230 1
J. L. Goulet, Lafèche.		230 1
N. Landry, Lafèche.		230 1
J. Boucher, Lafèche.		230 1
J. Manger, St-Ambroise.		232 1
A. Ostiguy, Boucherville.		262 1
J. A. Josselin, Nominique.		287 1
G. A. Lafontaine, Laurier.		300 1
O. Dandurand, Laurier.		300 1
J. E. Roy, Villeray.		311 1
T. Limoges, N.-D. des Neiges.		319 1
L. Larouche, Duquette.		320 1
François Turgeon, Duquette.		320 1
R. Millette, Duquette.		320 1
C. E. Turcotte, Duquette.		320 1
G. Gingras, La Tuque.		338 1
P. Lacombe, La Tuque.		338 1
J. E. Veillette, Préfontaine.		339 1
G. Lauzon, Lavallée.		343 1
A. Doyon, Lavallée.		343 1
R. Lefrançois, Lavallée.		343 1
J.-B. Veillet, Lambert Closse.		348 1
Edmond Cloutier, Lalemant.		357 1
H. Gratton, Lalemant.		357 1
Albert Grenier, N.-D. des VII Allé- gresses.		368 1
Octave Hébert, N.-D. des VII Allé- gresses.		368 1
O. Vézina, B. P. St-Calixte.		131 1
Léo Delorme, B. P. Outremont.		280 1



Recruteur Distingué

M. JOS. DENIS
Cercle Ste-Thérèse No 27

* Sa photographie n'est pas arrivée en temps utile pour publication.

NOEL D'AMOUR

Jean Malouin traversait la grande épreuve de sa vie.

La jeune fille qu'il aimait, son seul motif de vivre depuis deux ans, celle qu'il rêvait de faire l'ange de son foyer, allait se marier avec un autre. La nouvelle en était maintenant publique.

Il ne lui en voulait pas d'avoir été préféré, simplement il trouvait sa destinée bien lourde.

D'ailleurs, avait-il été préféré? Jamais, par un caprice de la nature, et par cette fierté, faite de timidité et de crainte, que connaissent seuls les vrais amoureux, il n'avait avoué son immense amour à sa bien-aimée, et toujours, il s'était appliqué à lui faire croire qu'il n'était pour elle que le grand ami-frère qu'une similitude de goûts avait rapproché et que les circonstances éloigneraient infailliblement.

Et maintenant le destin venait de lui jouer ce tour de le prendre au mot. Il apprenait que tout était fini. Elle se mariait. Cette nouvelle, c'était en lui l'effondrement de son unique rêve et comme le passage subit d'un jour splendide à une nuit sans issue.

Sa vie serait désormais une longue agonie; il en éprouvait l'intense sensation par ce beau soir de la veille de Noël, alors que passaient sur la route au son des clochettes, et dans les rires éclatants, les couples joyeux.

C'était vraiment une belle nuit de Noël. L'éclatante blancheur d'une neige nouvelle se reflétait dans un ciel paré d'étoiles. L'air vif piquait les chairs du visage, mettait du sang aux joues, au cerveau des idées saines.

Jean Malouin filait vers l'église au meilleur train de son cheval. Un peu avant de passer chez Mademoiselle Antoinette Perrault (c'était le nom de sa bien-aimée), il ralentit son allure.

Avec l'atmosphère vivifiante de cette nuit, une immense bonté pleine de résignation le pénétrait jusqu'à l'âme.

Non. Elle ne l'avait pas trompé. Il ne devait s'en prendre qu'à lui-même peut-être de ne pas s'être fait aimer. Devait-il lui tenir compte de n'avoir pas lu au fond de son âme quand lui-même avait si bien pris garde de lui en voiler l'intime sentiment? Alors pourquoi n'entrerait-il pas lui dire bonsoir comme à l'ordinaire? Il s'était appliqué à lui faire croire qu'il ne lui portait qu'un simple intérêt amical, pourquoi maintenant se diminuerait-il dans son estime en lui montrant qu'il la boudait d'un mariage qu'il n'avait rien fait pour empêcher.

Le salon était éclairé. Il arrêta. Ayant entendu le son des clochettes d'une voiture à la porte, le père Perrault sortit sur le seuil.

Déjà Jean avait jeté la robe sur le dos de son cheval. Il serrait la main du vieillard qui disait: "Il est de bonne heure pour la messe, si tu voulais déceler."

Jean remercia en suivant le père Perrault qui continuait de parler: "Ma Toinette est pas ben portante depuis quelque jours. Ça lui fait un bigre chagrin de manquer sa messe de minuit. Les autres jeunes gens viennent justement de partir." Mademoiselle venait audevant de lui, un peu pâle, l'air un peu fatiguée. Jean, qui avait consenti à enlever son paletot, reprenait son rôle, lui exprimant gaiement ses sympathies, disant des balivernes, faisant "étriver" la belle sur son prochain mariage.

Laisés seuls ils reprirent leurs anciennes causeries amicales.

Elle disait comme ça lui faisait de la peine de ne pouvoir aller entendre la messe de minuit. Depuis sa première communion, c'était la première fois qu'elle y manquait.

Lui maintenant, seul avec elle, sous le poids de la grande tristesse qu'il endurait, il perdait de sa loquacité, il avait cessé ses badinages.

Il parlait avec des sanglots dans la voix d'une grande espérance trompée, laissant le cœur sans volonté, l'âme sans ressort et sans vie. Qu'il irait-il faire à cette messe de minuit maintenant qu'il n'avait plus rien à espérer, plus rien à demander à Dieu? Et sans fierté à cette heure parce que sans espoir il mettait à nue son âme pleine d'amour.

Elle écoutait ces aveux doucement émue. Elle s'était mise au piano jouant des airs de Noël. Lui chanta minuit chrétien et récita la si belle poésie de Fernand Greigh:

"C'est le jour où naquit sur la terre,
"Le Juste qui parla d'universel amour...
"Célébrons-le: chantons suivant d'usage antique.
"Non pas un chant appris et vulgaire, qui ment!
"Chantons du cœur et non des lèvres seulement.
"Et faisons de notre âme elle-même un cantique!"

A son tour par bribes de phrases, elle avouait son amour fier et timide, et lui, dans un indicible bonheur, buvait ses paroles.

Quand ils se taisaient on pouvait entendre le ronflement des vieux dormant dans la pièce voisine. Côte à côte, assis dans la causeuse, les mains dans les mains, ils ne parlaient plus. Leur âme vibrait à l'unisson dans un serment d'éternel amour..... Leurs cheveux se touchèrent, leurs lèvres s'unirent..... cependant qu'au dehors sonnaient à pleine volée les cloches de l'église annonçant l'heure du grand mystère de la Nativité:

PAUL DARCHER.

UNE FETE RELIGIEUSE A QUEBEC SOUS M. DE MONTMAGNY, 19 MARS 1637.

En prenant possession de ce pays, les Associés s'étaient réjouis dans la pensée qu'ils pourraient le consacrer tout entier à Dieu; et sachant que les Récollets le lui avaient déjà dédié, sous le patronage de Saint-Joseph, ils envoyèrent une image en relief de ce saint patron, qui fut placée sur l'autel de Notre-Dame de Recouvrance, Mais, comme l'adoption de Saint-Joseph pour premier patron du Canada n'avait pu être faite avec toutes les conditions voulues, alors que les Calvinistes dominaient dans le pays, on résolut de la renouveler avec les solennités exigées par le droit ecclésiastique. Il fut donc arrêté que les magistrats et le peuple, de concert avec les ecclésiastiques, la ratifierait de la manière la plus solennelle; et, afin qu'il n'y manquât rien de tout ce qu'on pouvait désirer, le Souverain Pontife Urbain VIII sanctionna ce choix en accordant l'indulgence plénière le jour de la fête de ce saint Patron.

La veille, cette année 1637, on arborait le drapeau et on tira le canon pour annoncer la solennité du lendemain; et, quand la nuit fut venue, on fit, en signe de réjouissance un feu d'artifice, le plus agréable et le plus frappant par sa variété et son éclat qu'on eût jamais vu dans le pays. M. Jean Bourdon, géomètre, en avait conçu et exécuté la partie architecturale,

et les pièces d'artifices étaient de la composition du Sieur de Beaulieu. Pour exprimer allégoriquement l'objet de la fête, on avait construit deux petits édifices, posés chacun sur une pièce de bois assez élevée. L'un représentait la Nouvelle-France sous la forme d'un petit château carré et crénelé, flanqué à ses angles de quatre tourelles surmontées de leurs guindons, le tout bien proportionné et varié de diverses couleurs. Sous la toiture du château s'élevait une sorte de couronne; plus haut, une roue mouvante, et au-dessus une croix, terminée à chacune de ses trois extrémités par autant de grandes fleurs de lis, qui paraissaient ornées de brillants. Ce château, porté sur un plateau, était défendu à ses quatre angles par autant de roques mouvantes et tout autour par 16 lances de feu, sans parler encore de 4 grosses trompes, d'où devaient partir et s'élever dans les airs plus de 200 fusées ou serpenteaux. Proche de ce château, symbole de la Nouvelle-France, était porté, sur une pièce de bois l'autre petit édifice. Celui-ci était oblong, en forme de cartouche; sous sa face principale, paraissait, en transparent, le glorieux nom de St-Joseph, en grands caractères romains, et, de ce nom, devaient s'élever des serpenteaux, des fusées, tantôt en ligne perpendiculaire, et tantôt en arcade, au milieu d'une pluie d'étoiles de feu.

Tout étant ainsi disposé, M. de Montmagny, avec son lieutenant, M. de l'Isle, et les messieurs de leur suite, sortirent du fort au commencement de la nuit, et se rendirent auprès de l'église, où étaient élevés les édifices dont nous parlons. Tous les habitants de la Nouvelle-France s'y étaient rendus pour participer à cette réjouissance publique; et, en présence de tout ce peuple, le gouverneur alluma lui-même le feu d'artifice, dont les jets subits et les éclats de lumière étonnèrent merveilleusement les sauvages, et notamment les Hurons. Le lendemain, fête de Saint Joseph, l'église fut plus fréquentée encore que de coutume, et comme elle l'était au jour de Pâques, chacun bénissait Dieu d'avoir donné pour patron de la Nouvelle-France le gardien même de son divin Fils, dans la personne du glorieux Saint Joseph. La piété envers Jésus, Marie et Joseph fut ainsi, dès ces premiers temps, la dévotion propre des Canadiens; et nous voyons que, le premier du mois de mai 1637, M. de Montmagny fit dresser devant l'église un grand arbre enrichi d'une triple couronne, au bas de laquelle étaient trois grands cercles, l'un sur l'autre, ornés de festons, qui portaient écrits comme dans un écusson les noms de Jésus, Marie, Joseph. Ce fut le premier "arbre de mai" dont la Nouvelle-France honora l'Eglise; il fut salué par une escouade d'arquebusiers; et les soldats en plantèrent un autre devant le fort. Celui-ci portait une couronne sous laquelle paraissaient les armes du roi, celles du cardinal de Richelieu et celles du Gouverneur.

"Histoire de la colonie française".

Abbé FAILLON.

—:o:—

En Italie, le tabac fait partie de la ration régulière des soldats.

Il y a près de 3,000 avocats à Londres.

Des médecins soutiennent que le baillement est bon contre les maux de gorge.

CHANT DU CLUB FRONTENAC

Voici la joyeuse chanson qu'un des membres du Club Frontenac vient de composer pour ses confrères raquetteurs.

I

FIER, comme Bergerac
Le Frontenac
Brave la froide neige
Et se forme en cortège,
Car il fait peu de cas
Des blancs frimas!

FIER, comme Bergerac,
Le Frontenac
Dans sa neuve carrière
Ne craint pas d'adversaire
Il est l'un des vainqueurs
Des raquetteurs!

II

GAI, comme Bergerac
Le Frontenac
Parlant sans beaucoup dire
Cherchant le mot pour rire
N'est jamais fatigué
D'avoir blagué!

GAI, comme Bergerac
Le Frontenac
Pour un rien qu'il aime
Improvise un poème
Ou chante une chanson
Comme un pinson!

III

FOU, comme Bergerac,
Le Frontenac
Conduit partout sa dame,
Personne ne le blâme,
Car jamais amoureux
Fut plus heureux!

FOU, comme Bergerac,
Le Frontenac
Sans trop se faire attendre
Sur une lèvres tendre
Sait aussi déposer
Un doux baiser!

JEAN RADAU.

LES LANGES DE JESUS

Une vieille légende qui n'a jamais été contredite, dit qu'une des plus fameuses cathédrales d'Allemagne possède les langes qui enveloppèrent l'Enfant Jésus au jour de sa naissance. Or, ce propos, je me rappelle une histoire qu'on se faisait à nous raconter quand j'étais encore tout petit. L'église dont il est question ici, avait dans ses murs, pour bedeau, un petit bossu aux jambes pelées et au nez vermillon, qui avait dû être un beau homme au temps où il était bottier. Il faisait son travail tant bien que mal, mais en tout cas, jusqu'au jour où commença son histoire, on s'était contenté de ses services et jamais on ne lui avait fait de reproches.

Le matin de la veille de Noël, notre bedeau ramena comme d'habitude, de grand matin, et allait se mettre à la besogne, lorsqu'il fut distrait par le bruit d'une bourrasque qui semblait vouloir emporter la sacristie et son contenu! Un jour remis de sa frayeur, il se mit en devoir de

préparer tous les accessoires qui devaient servir à la messe de minuit et entre autres choses, les fameux langes que, chaque année on exposait bien en vue auprès de la crèche du Petit Jésus. Il les avait soigneusement pliés sur une table et sans se rendre bien compte de leur valeur venait de les abandonner là pour s'occuper des fleurs, lorsqu'une seconde bourrasque, plus puissante que la première, brisa une fenêtre, s'engouffra dans la sacristie, mettant tout sans dessus dessous et fit chanceler le petit bossu qui ne pouvait admettre qu'une pareille température fut propre à un jour aussi solennel que celui de la naissance d'un Dieu.

Dans le temps de la dire, les fleurs furent renversées, les vêtements légers éparpillés aux quatre coins de la grande pièce et, ô malheur, les langes, les fameux langes, profitant de l'invitation qui leur était faite, filèrent dehors, par la fenêtre ouverte, gentiment portés sur les ailes puissantes de l'ouragan. Fou de douleur, en présence de cette fugue inattendue, le bossu se précipita dans l'église en criant à tue-tête: Bonne Vierge Marie! Rendez-moi mes langes, rendez-moi mes langes. Et il court de toute la vitesse de ses moyens, sans cesser d'implorer les puissances qui peuvent lui venir en aide. Arrivé à la porte principale de l'église il s'y jette à corps perdu, renversant les personnes qu'il rencontre. Dans l'église, il y avait le suisse, le sonneur et nombre de vieilles femmes priant devant l'aube pour se préparer à bien célébrer la fête de nuit. Tout ce monde-là se jette à la suite du bossu et quand on s'est bien rendu compte de ce qui se passe, on tente de ressaisir la pièce de toile blanche qui voltige à quelques pieds dans l'air. Les cris attirent les voisins, tout le monde fait des efforts inouïs, mais en vain.

Le tissu léger s'envole de plus en plus rapidement.

Le bedeau en désespoir de cause, est revenu à l'église et il sonne l'alarme qui appellera les pompiers. Il s'est dit, sans doute, qu'avec le secours de leurs longues échelles, ils réussiront à reprendre à l'ouragan la précieuse relique qu'il vient de voler. Autre peine inutile, car lorsque les pompiers arrivèrent on ne pouvait plus apercevoir qu'un tout petit point blanc qui allait complètement disparaître à l'horizon.

A quelques distances de l'église, dans un pauvre réduit, une femme tient sur ses genoux un enfant nouveau-né. Il n'y a pas de feu dans le taudis, où la neige entre librement à travers les carreaux brisés. La mère au désespoir, couvre de baisers fous le corps de son enfant. Pour elle comme pour tout le monde, le calendrier a marqué le 25 décembre et dans sa misère elle ose comparer son nouveau-né dénué de tout, à l'enfant de Bethléem qui lui, au moins, était enveloppé de langes et réchauffé de l'haleine des animaux de l'étable. Elle en est arrivée presque à maudire la Noël qui provoque chez elle tant de douleur. Son poing crispé s'est levé pour menacer le Ciel, mais il est aussitôt retombé car, en jetant un regard sur la fenêtre par laquelle la neige n'a cessé d'entrer, la mère vient d'apercevoir une grande pièce de linge blanc. Elle en est arrivée presque à maudire une hallucination; mais tout à coup le vent qui tout à l'heure encore ne lui apportait que de la neige et le froid, le vent pousse un coin du drap à l'intérieur. Il n'y a plus de doute possible. Elle s'approche, saisit le drap tout blanc et en un tour de main, comme savent le faire toute les mères, elle en enveloppe son enfant et rend grâce au ciel de ce qu'il

lui a permis de sauver l'être sans lequel elle n'aurait pas voulu continuer à vivre.

Et ce drap blanc qui maintenant enveloppe l'enfant du taudis, c'est le linge de Jésus que le petit bossu gardait avec tant de soin dans sa vieille cathédrale d'Allemagne.

J. AMEEDÉ ROY.

REPRESENTATION PARLEMENTAIRE AU FÉDÉRAL

L'Acte de la Confédération exige que la représentation des provinces aux Communes soit renouée après chaque recensement décennal.

Or, comme le recensement de 1911 indique une augmentation dans la population de la province de Québec, au cours de la dernière décennie, le quotient de la représentation parlementaire au Fédéral se trouve être, pour la présente décennie, de 30,812. Chaque province aura donc droit à autant de députés qu'elle comptera de fois 30,812 habitants.

Le tableau suivant indique ce qu'était cette représentation parlementaire en 1901, ce qu'elle doit être présentement:

	1901	1911	Dim.	Augm
Québec	65	65	0	0
Ontario	85	82	4	0
Manitoba	10	14	0	4
Alberta	7	12	0	5
Saskatchewan	10	16	0	6
Colombie	7	13	0	6
Nouvelle-Ecosse	12	10	2	0
Nouveau-Brunswick	13	11	2	0
Prince-Edouard	4	3	1	0
Yukon	1	1	0	0
Total	215	227	9	21

* * *

Tout homme, a écrit Alfred de Vigny, a un ami intime qui le flatte, le conseil en toute occasion, lui est plus fidèle, plus indispensable que sa femme et que ses parents, sans lequel il ne pense, ne décide, ne sait rien comme un homme privé de son cerveau. Chaque jour, cet ami lui arrive à l'heure fixe, et le fournit d'opinions et de nouvelles pour toute la journée. C'est son journal. On peut tout imaginer, aujourd'hui—sauf le public brusquement privé de journaux! Ce serait le plus extraordinaire des bouleversements. Combien pèserait ce vide et ce silence!

LA POLITESSE

"La politesse s'en va; elle diminue tous les jours."

C'est le cri d'alarme de tous ceux qui ont à souffrir de l'impolitesse des autres et qui sont loin d'être irréprochables eux-mêmes.

On ne sort pas une fois sans voir des hommes heurter des femmes sans dire un mot d'excuse; des femmes accepter dans le tramway la place que leur cèdent les hommes, sans remercier ou saluer. Les personnes "bien élevées" se traitent avec une raideur et un sans-çaçon remarquable; on accepte des politesses sans les rendre, on ne répond pas aux lettres et on ne remet pas les visites; on croit fermement que tous les égards nous sont dus et que nous n'en devons pas aux autres. Les personnes qui critiquent le plus agréablement la politesse des autres sont rarement des modèles à citer sous ce rapport. Au fond de ce laisser-aller général, on trouve un formidable égoïsme.

Pour être poli, il faut penser aux autres et savoir se déraner pour eux et c'est le dernier souci des égoïstes.

Satisfaits et souriants tant que les autres font les frais et les avances d'amabilité, quand c'est leur tour, bonjour! Ils se tiennent à l'écart et arrangez-vous! Ce n'est plus leur affaire, et si les vôtres vont mal, tant pis pour vous!

Les jeunes sont pires que leurs parents qui sont moins bien que les leurs; c'est une dégringolade rapide, contre laquelle il n'y aurait à opposer qu'un obstacle efficace; la meilleure éducation des enfants dans la famille.

Car si dans le monde la politesse est médiocre, elle est déplorable dans la généralité des familles où l'intimité semble autoriser l'absolu sans-gêne et même la grossièreté.

Les parents endurent que leurs fils et leurs filles leur répondent sur un ton qu'eux-mêmes n'oseraient prendre avec leurs domestiques, de peur de représailles.

Les frères et les sœurs n'ont ni égards, ni délicatesse entre eux; les plus forts terrorisent les plus petits, qui se vengent en les injuriant et qui poussent en apprenant à ne respecter personne.

Vous imaginez-vous ce que sera la prochaine génération?

Autrefois on écrivait de nous: "C'est un peuple de gentilshommes."

Hélas, nous ne méritons plus ce joli compliment, mais il me semble que c'est le rôle tout indiqué des femmes canadiennes de travailler à faire re fleurir sur notre sol cette charmante fleur de la politesse qui meurt faute de soins.

DANIELLE AUBRY.

VIEILLESSE

Les conseils de la vieillesse éclairent sans échauffer comme le soleil de l'hiver.

VAUVENARGUES.

Les années ne font pas les sages, elles ne font que des vieillards.

Mme SWETCHINE.

J'aime tout ce qui est vieux: vieux amis, vieux temps, vieilles manières, vieux livres vieux vir.

GOLDSMITH.

Ne pas honorer la vieillesse, c'est vouloir démôlir le matin la maison où l'on doit coucher le soir.

ALPHONSE KARR.

Il faut bien se résigner à vieillir, puisque c'est le seul moyen de vivre longtemps.

AUBER.

Il y a un âge où la vie nous porte; il y en a un autre où, par un juste retour, c'est à nous de la porter.

V. CHERBULIEZ.

Jeune qui veille, et vieux qui dort
Sont tous deux près de la mort.

* * *

Quand une noble vie a préparé la vieillesse, ce n'est pas la décadence qu'elle rappelle, ce sont les premiers jours de l'immortalité.

Mme DE STAEL.

* * *

Beaucoup attendent la vieillesse pour acquérir des vertus; mais les fruits ne mûrissent pas sous la neige.

STATISTIQUES DE LA VILLE DE MONTREAL

Table with 2 columns: Category and Value. Includes Population (approximative 570,000), Propriété imposable (\$319,341,616), Dette de la ville (nette) 44,285,884, and various other statistics.

CONDOLEANCES

Les cercles ci-après ont adopté des résolutions de condoléances en faveur des personnes dont les noms suivent: Cercle Salaberry, No 34—A Mesdames J.-Bte Côté et Clovis Bellefeuille à l'occasion de la mort de leurs époux.

CONSEIL GENERAL

Etat Financier

AU 31 OCTOBRE 1912

Table for CAISSE DE DOTATION Recettes and Déboursés. Shows contributions of \$20,946.20 and interest of \$22.83, with a balance of \$1,389,422.

Table for CAISSE CENTRALE DES MALADES. Recettes: Contributions \$3,166.70, interest etc. \$3,463.57. Balance 30 septembre 1912: \$68,849.

Table for CAISSE D'EPARGNE DES CERCLES. Recettes: Dépôts \$317.95, interest \$133.89. Balance 30 septembre 1912: \$148,756.

Table for CAISSE GENERALE Recettes. Recettes: Caisse Dotation et des Malades \$1,260, Rétribution \$2,304.50. Balance 31 octobre 1912: \$5,748.

Table for RESUME. Caisse de Dotation, surplus \$1,381.53. Caisse des Malades \$75,337. Surplus des remises \$1,601.57.

Table for PLACEMENT DES FONDS. Fabriques \$104.00, Municipalités Scolaires \$1.50, Prêts Hypothécaires \$2,223.23.

NECROLOGIE

Table with columns: No., NOM, ADMISSION (Age, Cercle ou B. P., Date), Décès (Date, Age, Cause), and Médecin Examinateur. Lists deaths of Joseph Marchand, O. Montminy, etc.

Attesté à Montréal, 31 octobre 1912. (Signé) ALFRED ST-CYR, Trésorier. (Signé) O. BOURDON. () J. A. MIGNAULT, Auditeurs.

ENCYCLOPÉDIE

Les premiers livres imprimés coûtaient aussi cher que les manuscrits. Jean Furst, le célèbre imprimeur de Bâle, vendait ses Bibles imprimées aux manuscrites, environ \$80 de notre monnaie. La certé des premiers imprimés tenait aux difficultés de la composition et aussi, à ce qu'ils furent imprimés sur peau de veau. Leur prix s'avilit instantanément, dès qu'on employa le papier de chiffon.

Les théâtres de Londres font chaque soir. collectivement, une recette moyenne de \$40,000.

Nos regrets augmentent au soir de la vie, comme les ombres grandissent au déclin du jour.

—o—

CARTES DE CERCELES

Lorsque le cercle porte le même nom que la ville ou paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété. Les noms des comtés ne sont indiqués que dans les cas où les paroisses portent les mêmes noms que des comtés différents.

Pour ce qui est des officiers, s'ils ne demeurent pas en dehors de la paroisse où le cercle a son siège, nous ne mentionnons pas l'adresse.

ABREVIATIONS. — C. signifie Cercle; Sb. P. G., substitut du P. G.; S. A., Sec. archiviste; T., Trésorier; M.-E., Médecin-examinateur.

Le coût de l'insertion d'une carte est de \$1.00 par an ou partie de ligne d'imprimé, par année.

- No 1—Cl. ST-JOSEPH, Montréal. Aug. Genand, Prés.
No 2—Cl. G. Larin, Md.-E., 383 St-Denis: O. Bourven, Sec. A., 401 Versailles; A. Beaudoin, T., 9 Bid St-Joseph. Réun. 2e et 4e lun., 8 h. p.m., sous-sol église St-Joseph.
No 3—Cl. BEAUHARNOIS, Jns. Fortier, S. A.; André Duché, T. Réun. 2e mar., 8 h. p.m., salle Vachon.
No 4—Cl. VILLE-MARIE, Montréal. Ed. Barolet.
No 5—Cl. SACRE-COEUR, Montréal. Ed. Barolet.
No 6—Cl. G. Girard, Md.-E., 806 Dorchester O. Tél. Un. 2894. Réun. 2e et 4e mar., 8 h. p.m., salle Laionde, angle des St-Vincent et Notre-Dame O.
No 7—Cl. ST-PIERRE, Montréal. Théo. Bénard, S. A., 231 St-Jacques; J. Rivest, T., 1390 St-Hubert. Réun. 2e et 4e ven., 8.15h. p.m., 235 Beauclerc.
No 8—Cl. STE-GENEVIÈVE, Co. Jaccard-Cartier. Alphonse Balleau, S.A., Isle Bizard; A. Z. Libersan, T. Réun. sam., 8 h. p.m., chez le notaire Libersan.
No 9—Cl. ST-CHARLES, Montréal. A. Lachapelle, Prés. et 4e mer., 8 h. p.m., salle St-Vincent de Paul, 820 Centre; Alex. Bourdon, Md.-E., 94 Laprairie; Béatrice, S.A., 601 Centre; S. Laprade, T., 572 Centre. Réun. 2e et 4e mer., 8 h. p.m., salle Quintal.
No 10—Cl. ST-HENRI, Montréal. Pat. Pilon, Prés.; J. A. Laliberté, S.A., 11244 St-Antoine; P. G. Fortier, T., 1055 St-Antoine; J. O. A. Archambault, Md.-E., 1801 Notre-Dame O., Phone Mount 773. Réun. 2e, 4e jeu., 8 h. p.m., 1882 Notre-Dame O.
No 11—Cl. ST-JACQUES, Montréal. J. E. LaFontaine, S.A., et T., 174 Parc La Fontaine. Réun. 1er et 3e mar., 8 h. p.m., 149 Berri.
No 12—Cl. ST-JEROME, Co. Terrebonne. S. Thibault, S.A.; F. P. Vanier, T. Réun. 4e dim., 1.30h. p.m., 235 St-Hubert.
No 13—Cl. ST-ANDRÉ, Montréal. A. P. Laprairie; T. Réun. 2e et 4e mer., 8 h. p.m., 244 Wellington.
No 14—Cl. LAROCQUE, Sherbrooke. E. P. Bédard, T. Réun. 3e ven., 7.30 p.m., 244 Wellington.
No 15—Cl. ST-LOUIS DE TERREBONNE, M. l'abbé D. Comtois, chapelain; J. Art. Limoges, Prés.; Em. Lussier, S.A., Réun. 2e et 4e mer., 8 h. p.m., 1597 Ste-Catherine Est.
No 16—Cl. MONTGALM, St-Jacques l'achigan. Amédée Dugas, Prés.; Max. Granger, S.A.; Angebert Fongé, T. Réun. der. dim., 8 h., salle publique.
No 17—Cl. SALABERRY, Valleyfield. M. Chatelet, A.; Léopold Laplante, T. Réun. 1er, 3e dim., salle publique, rue Ste-Cécile.
No 18—Cl. CONTEGOUR, Emile Lacasse, S.A.; J. Gervais, T. Réun. der. lun., salle du Conseil, Th. Dugas, Prés.; Max. Granger, S.A.; Angebert Fongé, T. Réun. der. dim., 8 h., salle publique.
No 19—Cl. SALABERRY, Valleyfield. M. Chatelet, A.; Léopold Laplante, T. Réun. 1er, 3e dim., salle publique, rue Ste-Cécile.
No 20—Cl. CONTEGOUR, Emile Lacasse, S.A.; J. Gervais, T. Réun. der. lun., salle du Conseil, Th. Dugas, Prés.; Max. Granger, S.A.; Angebert Fongé, T. Réun. der. dim., 8 h., salle publique.
No 21—Cl. ST-VINCENT, Montréal. Jos. Laplante, D., 12 Fullum; Paul Bilodeau, T., 196 Larivière; Dr. LeFils, Md.-E., 67 Dufresne. Réun. der. jeu., 8h., 3e mar.
No 22—Cl. ST-LOUIS, Montréal. G. A. Mailloux, A., 909 de Montigny Est; Jos. de Vaudreuil, T., 900 St-Hubert. Réun. 1er et 3e mer., 8 h. p.m., salle Brault, 1 rue Berri.

- No 46—Cl. RICAUD, Ubald Séguin, S. A.; Jules A. Desjardins, T. Réun. der. dim., au bureau J. A. Ashby, S.A.; Robert Bou net, T. Réun. 2e, 4e mar., 8h., salle Union St-Joseph.
No 50—ST-GUILLEAUME, P. E. Sylvestre, S. A.; L. A. D. Gauthier, T. Réun. 2e et 4e mar., 8h., 80 St-Jacques.
No 54—Cl. ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co. Chateauguy. J. E. Derome, S.A.; A. J. Toupin, T. et Md.-E. Réun. der. jeu., 7h. p.m., salle du Conseil.
No 58—Cl. STE-JUSTINE, Georges Desparois, S.A.; M. Bédard, T. Réun. der. dim., 3h. p.m., chez M. Ls Lanthier.
No 64—Cl. N.-D. de HULL, Hor. Pitre, S.A., 25 Britannia; Henri Bélanger, T., 119 Principale. Réun. 119 Principale, 2e, 4e mar., 8h.
No 65—Cl. ST-FRANÇOIS-XAVIER, L'Épiphanie. Médard Forest, E. A.; Geo. Dufort, N.P., T. Réun. der. mer., chez M. Dufort, N.P., T. Réun. 2e et 4e mar., 8h.
No 66—Cl. LAPRAIRIE, Alph. Duranceau, S.A.; Domina Potvin, T. Réun. 4e lun., chez M. Dam. Gravel, 8h.
No 67—Cl. ST-HYACINTHE, Hor. St-Germain, N.P., S.A., 93 Mondor; Éphrem Proulx, T., 116 St-Antoine; Dr. J. A. Viger, Md.-E., 184 Girouard. Réun. 1er, 3e mer., 8h. St-Simon, 8h. p.m.
No 69—Cl. ST-GEORGES, Maisonneuve, Olivier Lafortune, Prés., 429 Dorion; J. B. A. Quintal, M.D., S.A., 11 Lettenoux; Léon Houle, T., 305 Adam. Réun. 3e lun., 8h., 109 Lettenoux.
No 72—Cl. ST-BARTHELEMY, Rév. Régis Bonin, Chapelain; Jos. Lafontaine, S.P.G.; Jacques Normand, Prés.; E. Landry, Md.-E.; W.H. Dumontier, S.A.; Chs L'Heureux, T. Réun. 2e lun., 7.00h. p.m.
No 78—Cl. ST-JEAN, Lionel Grégoire, S. A., A. H. L'Écuyer, T., 46 Jacques-Cartier. Réun. 2e et 4e mer., 7-12h. p.m., salle Grégoire.
No 79—Cl. BOURGET, Montréal. A. Corsin, Md.-E., 218 Maisonneuve, Tél. Un. 156; J. L. M. Gineau, T., 724 Montcalm. Réun. 2e mer., 784 Ste-Catherine E.
No 80—Cl. PIERREVILLE, H. L. Shooner, S.A.; R. Shooner, T. Réun. der. dim., 8 h. p.m., salle Shooner.
No 82—Cl. ST-CASIMIR, J. Ern. Carrié, S. A.; Henri Tardif, T. Réun. 2e, 4e lun., 7.30h. p.m., salle Trottière.
No 92—Cl. ST-JOACHIM, Louiseville, J. A. Vadeboncoeur, S.A.; L. A. Robert, T. Réun. 15 et dernier du mois, édifice Bélair, 8.30h. p.m.
No 100—Cl. ST-FRANÇOIS D'ASSISE, Beauceville. E. O. Lemieux, S.A.; J. G. Angers, T. Réun. der. vend., 7h. p.m., salle Lachance.
No 101—Cl. de la BEAUCE, St-Georges, Co. Beauce. S. Pagnet, S.A.; Jos. Poulin Bégin, T. Réun. der. dim., à la salle publique, Beauceville.
No 107—Cl. ST-CYRILLE, Napierville. P. Racour, S.A. et T. Réun. 4e lun., 7h. p.m.
No 108—Cl. CHAMPLAIN, Québec. Rév. Adél. Turmel, Chapelain; N. E. Paillon, S.P.G., 358 St-Jean; Jos. Roudeau, Prés., 243 d'Aiguillon; T. N. Gingras, S.A., 29 Beaudry. Réun. 2e et 4e jeu., 8h. p.m., au No 626 Parc LaFontaine.
No 114—Cl. ST-EUSEBE, Montréal. Emile Clermont, S.A., 1233 Ontario E.; J. A. Ranger, Md.-E.; et J., 1228 Ontario Est. Réun. 4e mer., à l'ancien presbytère St-Eusebe, rue Fullum, 8.30h. p.m.
No 116—Cl. N.-D. de GRANBY, Clarence Fortin, S.A.; P. A. Peltier, T. Réun. der. mar., 7.30h. p.m., salle St-Jean-Baptiste.
No 117—Cl. ST-AUGUSTE, Montréal. J. A. Delorme, S.A., 231 Vaverly; Ls Desjardins, T., 1835 Notre-Dame O. Réun. 2e mar., 2231 Notre-Dame O.
No 118—Cl. GARNEAU, Montréal. Moise Vincent, S.A., 1219 Cartier; Jos. Labelle, T., 199 Vinet. Réun. 3e mer., salle Duvernay, 45 Vinet, 8h. p.m.
No 119—Cl. ST-PIERRE, Abbé T. B. Grenier, curé, chap.; Abbé J. C. Gagnier, S.P.G.; J. P. Jacob, S.A.; et T. L. N. E. Lacourtière, Md.-E. Réun. 3e dim., 2h. p.m., salle Leduc.
No 124—Cl. TRIFLUVIEN, Trois-Rivières. Pierre Leclerc, S.A., 146 St-Oiler; L. G. Jourdain, T., 28 St-Frs-Xavier. Réun. 1er, 3e mar., 8h., 29 du Pignon.
No 125—Cl. STE-GENEVIÈVE DE BATISCAN, Rév. M. le curé J. A. Lesieur, Chapelain; Donat Baribeau, Sb. P. G.; Alex. Veilleux, Prés.; L.M.J. Thibault, S.A.; O. Duval, T.; Paul Trudel, Md.-E. Réun. der. dim., après la messe, à la salle Biron.
No 126—Cl. STEODOUARD, Montréal. T. Ratelle, S.A., 804 Hôtel de Ville; J. B. Beaudry, T., 671 Huntly. Réun. 2e, 4e mar., 3e St-Edouard, 358 Beaudry.
No 127—Cl. OLIER, Montréal. Yvon Lamontagne, Prés.; Augustin comtois, S.A., 164 St-Hubert; P. A. Lamarre, T., 232 St-Denis; O. Noel, M.-E., 156 Parc LaFontaine. Réun. 4e mar., à la salle Lebeau, 777 Henri-Julien, 8h. p.m.
No 135—Cl. BRUCHESI, Montréal. J. A. M. Larchetière, S.A., 365 Montcalm; Arm. Raymond, T., 434 St-Christophe; Z. Comtois, Md.-E., 1274 St-Hubert. Réun. 1er, 3e mer., 8.15h. p.m., 8h. p.m.
No 140—Cl. CHICOUTIMI, D. V. Morrier, S.A.; Alf. Morrier, T. Réun. 1er ven., bureau Cie des Eaux et Electricité, 8h. p.m.
No 145—Cl. ST-PIERRE aux LIENS, Ville St-Pierre. H. C. St-Amour, S.A., rue St-Jacques, Ville St-Pierre; Eug. ouaron, T. Réun. 2e dim., Hôtel de Ville.
No 146—Cl. STE-MARIE, Montréal. Euclide Daignault, S.A., 833 Charlevoix; J. A. Girard, T., 1389 Bordeaux; J. N. Poirier, Md.-E., 90 St-Hubert. Tél. E. 1151. Réun. 2e et 4e jeu., 30 Berri, 8h.
No 148—Cl. CHENIER, Montréal. Gaud. Guay, S.A., 755 Centre; Georges Guy, 325 Workman; Alex. Bourdon, Md.-E., 94 Laprairie. Réun. 2e mar., 8.15h. p.m., 37 Charlevoix.
No 149—Cl. ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal. E. A. Desroches, S.A., 119 Boyer; R. F. Lachance, T., 715 Henri-Julien; P. Barrette, Md.-E., 1051 St-Denis. Réun. 2e, 4e ven., 777 Henri-Julien, 8h. p.m.
No 150—Cl. LAUREL, Montréal. Ros. Bergeron, S.A.; P.G.; Aldric Lachance, T. Réun. 1er mar., S.A., Sb. P.G.; Aldric Lachance, T. Réun. 1er mar., après la messe, salle Brunau.

- Lgus Pte; J. F. Deschatelets, Md.-E. Réun. der. dim., 4h. p.m., salle Guy, Beauceville.
No 164—Cl. TACHE, Winnipeg, Man. J. A. Rhéaume, S.A., 770 Winnipeg; A. S. Pédaluc, T., 748 Victor. Réun. 3e lun., 8 h. p.m., sous-basement église du Sacré-Coeur.
No 185—Cl. LETELLIER, Man. Jos. Côté, Prés.; Z. Dumontier, V.P.; Euc. Desautels, S.A. et T. Réun. 2e dim., 8h. p.m., salle municipale.
No 186—Cl. LECLERC, Woonsocket, R. I. James Fontaine, S.A., 195 Gaudin; J. B. A. Savard, T., 378 Park Place. Réun. 1er et 3e dim., 2h. p.m., au Cercle National. Edf. Commercial, rue Main.
No 160—Cl. VERDUN, J. A. A. Leclair, S.A., 276 de l'Église; Edgar St-Onge, T., 411 Gertrude. Réun. 1er, 3e mar., 3e Collège Commercial, ave Galt, 8h. p.m.
No 162—Cl. STE-CHLOUSTIQUE, Jos. Savage, S.A.; S. Lamarche, Md.-E. et T. Réun. der. merc., salle du Marché, 7.30h. p.m.
No 163—Cl. DOLLARD, Montréal. T. Blais, Prés. E.; J. Edm. Lecouture, T., 249A Menta a.; J. E. Roux, 2e 4e mer., 178 Visitation, Tél. Bell Est, 3424.
No 174—Cl. ST-JEAN de la CROIX, Edf. St. P. M. Juteau, Prés., 1019 Clarke; H. Paradé, S.A., et T., 2055 St-Dominique. Réun. 2e, 4e mer., 8h. p.m., salle du collège, 21 St-Zotique.
No 177—Cl. PAPINEAU, Montréal. R. Huberdeau, S.A.; L. 23 Dufresne; I. A. Favreau, T., 31 Dufresne. Réun. 1er, 3e lun., 3e mar., 82 Iberville, 8h. p.m.
No 179—Cl. ST-CAMILLE, Co. Wolfe. Anatole Beaudry, S.A. et T. Réun. der. lun., salle publique, 8h.
No 182—Cl. RACINE, Weedon, M. Mercier, T. P. Houde, S.A.; Isidore Houde, T. Réun. 2e mer., 7.30h. p.m., l'Hotel St-Prospér.
No 186—Cl. ST-ALPHONSE, Thetford Mines. Chs Vaillancourt, S.A. et T. Réun. der. dim., salle Perron, 12.30 h. p.m.
No 187—Cl. ST-APOLLINAIRE, Emile Rousseau, S.A., Benj. Demers, T. Réun. der. sam., salle Lafleur, 7h. p.m.
No 189—Cl. ST-DESIRE Black Lake, C. D. Parada, Prés. et Md.-E.; Jean Napert, V.-Prés.; David Chamagne, S.A.; J. R. Ouellette, T. Réun. 3e dim., salle des Forestiers, 1h. p.m.
No 190—Cl. ST-FERDINAND, P. A. Roberge, S.A. et T. Réun. 2e du mois, salle Roberge, 8h. p.m.
No 194—Cl. ST-BERNARDIN, Waterloo, Co. Shefford. Jos. M. Bourgeois, S.A. et T. Réun. 3e dim. après grand-messe, salle de la Fabrique.
No 195—Cl. DUMOULIN, Yamachiche. A. J. Desroches, S.A. et T. Réun. der. dim., 3h., salle Desroches.
No 200—Cl. ST-STANISLAS d'ASCOT, Ascot Corner. Théod. Goyette, S.A.; J. B. Morin, T. Réun. 2e dim., après la messe, salle Forestiers Catholiques.
No 201—Cl. WEST SHEFFORD, J. H. LaRose, S.A. et T. Réun. der. jeu., salle Elm Grove, 7.30h. p.m.
No 206—Cl. LAFONTAINE, Montréal. Nap. Lalonde, Sb. P.G., 285 Chateauguy; L. N. Riendeau, Prés., 667 Centre; P. Dulude, S.A., 130 Galt. Verdun; T. Collette; P. Charlevoix. Réun. 1er, 3e mar., 750 Charlevoix, 8h. p.m.
No 207—Cl. ST-DENIS, Co. St-Hyacinthe. J. O. Vézina, S.A.; L. E. Charron, T. Réun. 4e dim., à 11h. a.m., à la salle publique.
No 208—Cl. ST-OURS, J. M. Richard, N.P., S.A.; J. H. A. Larose, et T. Md.-E. Réun. 3e dim., à midi, chez M. Richard, N.P.
No 209—Cl. COURCELLES, Geo. Garant, S.A.; Nap. Brousseau, T. Réun. 2e dim., 3h. p.m., chez le Trésorier.
No 210—Cl. ST-VITAL, Lambton. Valm. Deveau, S.A.; Edm. Deveau, T. Réun. 3e dim., à la salle publique, 11h. a.m.
No 213—Cl. ST-ROCH, Co. L'Assomption. Arc. Lebeau, S.A. et T.; J. A. Labreche, Md.-E. Réun. der. dim., après vêpres, chez le Secrétaire.
No 214—Cl. STE-PAXEDE, Bromptonville. J. A. Allard, S.A.; J. Lapointe, T. Réun. der. mar. à 7h. p.m., salle du Conseil Municipal.
No 219—Cl. GRAVEL, L'Avénir. Jos. Garoz, S.A. et Md.-E.; J. C. St-Amant, N.P., T. Réun. 3e jeu. 7h. bureau du notaire St-Amant.
No 221—Cl. ST-MACHAIRE, Ormstown. L. A. Rousseau, N.P., S.A.; J. E. Daoust, T. Réun. der. dim., sale de la vieille école, 11.30h. a.m.
No 222—Cl. GARDE CHAMPLAIN, Québec. J. A. Plamondon, Prés.; J. O. Bélanger, S.A., 246 Richelieu; Jos. Moffet, T., 127 des Fossés. Réun. 3e jeu., 8h. p.m., 3 rue Charlot.
No 224—Cl. IMMACULEE CONCEPTION, Cookshire. Art. Laprise, S.A.; M. L. Rousseau, T. Réun. 3e dim., 7.30h. p.m., école catholique, village.
No 231—Cl. LA VIOLETTE, Capeton. Cléop. Carboneau, S.A. et T. Réun. 1er dim., 1h. p.m., à la sacristie.
No 233—Cl. d'YVOUILLE, Sherbrooke. H. N. Brien, Prés., 86 King; Alb. C. Demers, S.A. et T., 13c Gillespie. Réun. 2e dim., 1.30h. p.m., au bureau de la Cie de Frais Funéraires, 77 King.
No 234—Cl. ROYVAL, Asbestos. J. O. A. Delisle, S.A.; Gédéon Boisvert, T. Réun. 3e dim., après la messe, salle Brunau.

No 226—Cl. de BEAUJEU, Wotton, Eliz. Côté, S.A.; David Cormier, T. Réun. 3e dim., à midi, salle publique du village.

No 240—Cl. ROUSSIN, Pointe-aux-Trembles, Co. Laval. O. Gervais, S.A.; Théodore Dulude, T. Réun. dern. dim., 7h. à la sacristie.

No 244—Cl. ST-PHILIPPE, Windsor Mills. W. Beau pré, S.A.; Omer Reid, T. Réun. 4e dim. 1h. p.m., sous-bassement de la sacristie.

No 246—Cl. ST-THOMAS, Compton, Frs Audet, S. A. et T. Réun. 3e dim. 7.30h. chez M. Frs Audet.

No 247—Cl. STE-EULALIE, Rvd. Phil. Ducharme, Chaplain; A. Gaudet, Prés.; P. de Néri Richard, S.A. et T. Réun. 3e sam. 8h. p.m., chez M. Ed. Héon.

No 251—Cl. de LA PELTRIE, Rock Island, Co. Stanstead. F. X. LeBlanc, S.A.; Geo. Boisvert, T. Réun. dern. dim., à midi.

No 261—Cl. ST-VEENANT, Paquetville, Co. Compton. O. Chicoine, S. A. et T. Réun. 4e sam., à 7h. salle des Forestiers Catholiques.

No 283—Cl. ARTIABASKA, A. A. Picher, S. A.; F. X. Lemieux, T. Réun. 3e ven., 7.30h p.m., à l'Hôtel de Ville.

No 265—Cl. RIVIERE-à-PIERRE, Wilbrod Voyer, S.A. et T. Réun. 1er dim., 2h. p.m., salle publique du Conseil.

No 267—Cl. ROYAL, Montréal, J. D. Margotte, S. A., 1002 Sanguinet; Alex. Drouin, T. 87 Ave Laurier E. Réun. 4e ven., 8h. p.m., salle du cercle paroissial.

No 284—Cl. ST-PIERRE, Co. Chicoutimi, Phydime Gauthier, S.A. et T. Réun. dern. lun., à 8h., chez M. Phyd. Gauthier.

No 295—Cl. STE-AGATHE, Co. de Terrebonne. Rod. Dazé, M.D., S.A. et T. Réun. dern. dim., 8h., salle Forget.

No 302—Cl. OKA, Adolphe Chéné, S.A.; I. W. Ouimet, T. et Md-E. Réun. 3e dim., 1.30h. p.m., au collège.

No 209—Cl. ST-ALEXANDRE, Co. Iberville, Joseph Bergeron, S.A.; Germain Rancé, T. Réun. 3e dim., après la messe, à la salle publique.

No 311—Cl. VILLERAY, Montréal, Pierre Beaucage, S.A., 2611 de Chateaubriand; Jos. E. Roy, T. 2473 de Chateaubriand, Réun. 2e, 4e mer., à 8h. p.m., salle Raymond, 3163 St-Hubert.

No 316—Cl. COULONGE, Roxton Pond, Jos. Fournier, S.A. et T. Réun. dern. dim., après la messe, chez M. F. Larose.

No 318—Cl. BRASSARD, Dalhousie, N.B. Stan. Blanchard, S.A.; Mathias Comeau, T. Réun. 3e dim., à 4h. p.m., salle à Dalhousie.

No 320—Cl. DUQUETTE, Montréal, Hector Charette, S.A., 529 Mentana; R. Millette, T., 635 Berri, Réun. 1er, 3e jeu., 8h. p.m., 149 Berri.

No 321—Cl. D'AMOUR, Edmondston, Co. Madawaska, N.B. René U. Beaulieu, S.A.; Eusebe Laioie, T. Réun. 3e dim. 1.30h. p.m., salle Edr. Ouellet.

No 323—Cl. ARCHAMBAULT, Grand Falls, N. B. Ach. Y. Basille, S.A. et T. Réun. 3e ven., à 8h. p.m., chez M. Syl. Laflamme.

No 325—Cl. MOREAU, St-Març. Co. Vercherès, Clovis O. Sénéchal, S.A. et T. Réun. 1er dim., après la messe, salle publique.

No 327—Cl. ST-ARSENÉ, Montréal, Jos. E. Laforest, S.A., 2901 Bis. St-Laurent; Patrick Angello, T., 481 Daniel Réun. le 3e merc., 8h., coin Boyer et Bélanger.

No 328—Cl. d'ANGUILLE, Outremont, W. Brodeur, S. A. et T., 650 Bloomfield, Réun. dern. merc., 8a., à l'école Ste-Madeleine, rue Bloomfield.

No 330—Cl. D'AMIEL, Rapide de l'Original, Ern. Charette, S.A. et T. Réun. 3e lun., 8h., chez M. E. Charette.

No 333—Cl. CHATEAUBRIAND, Montréal, L. Millette, S.A., 594, 6e av., Rosemont; Luc Tavant, T., 398, 7ème av. Réun. 2e, 4e ven., 8h. p.m., sous-bassement église Ste-Philomène de Rosemont.

No 334—Cl. DORION, Broughton Est. Alph. Casgrain, S.A.; J. E. Cléche, Md-E. et T. Réun. 3e mer., à la sacristie paroissiale, 8h. p.m.

No 336—Cl. LA TUQUE, Co. Champlain, Hild. Cantin, S.A.; J. W. Chiasson, T. Réun. 2e dim., 2h. p.m., à la salle municipale.

No 340—Cl. GUIGUES, Jos. E. Piché, S.A.; Henri Côté, T. Réun. 3e dim., 4h. p.m., salle Nunois.

No 342—Cl. N.-D. DE GRACE, Montréal, Oec. Genest, S.A., 125 Coulbroux; G. A. Décarie, T., 540 av. Décarie, Réun. 1er, 3e merc., 8h. p.m., 638 av. Décarie.

No 343—Cl. LAVALLÉE, Montréal, R. Lefrançois, S. A., 528 C. Gilford; J. N. Garceau, T., 334 de Lauandière, Réun. 2e, 4e mar., 8h. p.m., salle St-On e Mont-Royal Est.

S.A., 528 C. Gilford; J. N. Garceau, T., 336 de Lanau.

No 344—Cl. VERENDRE, Ste-Agathe, Man. Ad. Bonin, S.A. et Md-E. Réun. dern. dim., 8h. p.m., salle publique.

No 347—La PÉRADE, Ste-Anne de la Péraie, Emile Langlois, S.A.; Z. Paquin, T. Réun. 3e dim., 11.30h. a.m., salle du conseil Municipal.

No 354—Cl. MORINVILLE, Alberta, J. A. Nantel, S.A.; Romuald Morin, T. Réun. 2e ven., 8h. p.m., à la salle publique.

No 355—Cl. ST-ALBERT, Alberta, Narc. St-Jean, S.A.; Jos. Ouimet, T. Réun. 2e jeu., 8h. p.m., à l'Hôtel de Ville.

No 304—Cl. ST-PAUL des METIS, Alberta, J. C. Thérien, S.A. et T. Réun. dern. dim., après grand messe, à l'école.

No 306—Cl. CALGARY, Alberta, J. L. Olivier, S.A. et T., 1027, 19e av. S. E. Réun. 3e lun., 8h. p.m., à la salle de l'église du Sacré-Coeur.

No 307—Cl. N.-D. DE STANBRIDGE, Art. Denault, S.A. et T. Réun. dern. ven., 7.30h. p.m., salle Bédard.

No 371—Cl. PASCAL, Duck Lake, Sask., Norb. Jos. Berriault, S.A. et T. Réun. 3e dim., à la salle publique catholique.

No 372—Cl. VONDERHEID, Chewan, A. A. Brodeur, S.A. et T. Réun. 3e dim., 7.30h. p.m., salle école catholique.

No 373—Cl. BURDEL, Howell, S. E. Pierre Wagner, S.A. et T. Réun. 3e dim., 7.30h. p.m., salle St-Jacques.

No 376—Cl. LA BOCAILLE, Ste-Anne de la Posséidie, Jos. E. Levesque, S.A., Jos. Raymond, T. Réun. 3e dim., 11h. a.m., salle J. E. Levesque, 1001 St-Jacques.

Droits d'entrée pour devenir membre de "L'Alliance Nationale"

Pour certificats de participation de \$ 500	\$0.50
" " " " " 1000	1.00
" " " " " 2000	2.00
" " " " " 3000	3.00
Droit d'inscription à la Caisse des Malades.....	0.50
Honoraire d'examen médical.	2.00

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat de dotation

Age	\$500.	\$1000.	\$2000.	\$3000.	Age	\$500.	\$1000.	\$2000.	\$3000.
16	80	55	110	82	30	36	81	105	85
17	0	55	110	82	30	37	1	05	85
18	0	55	110	82	30	38	1	10	85
19	0	55	110	82	30	39	1	15	85
20	0	55	110	82	30	40	1	20	85
21	0	60	115	87	30	41	1	25	90
22	0	60	115	87	30	42	1	30	90
23	0	60	120	92	30	43	1	35	95
24	0	60	120	92	30	44	1	40	95
25	0	65	125	97	30	45	1	45	100
26	0	65	130	102	30	46	1	50	100
27	0	70	135	107	30	47	1	55	105
28	0	70	140	112	30	48	1	60	105
29	0	75	145	117	30	49	1	65	110
30	0	75	150	122	30	50	2	05	110
31	0	80	155	127	30	51	2	10	115
32	0	80	160	132	30	52	2	15	115
33	0	85	165	137	30	53	2	20	120
34	0	90	170	142	30	54	2	25	120
35	0	95	175	147	30	55	2	30	125

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat d'assurance au décès (vie entière)

Age	\$500.	\$1000.	\$2000.	\$3000.	Age	\$500.	\$1000.	\$2000.	\$3000.
16	0	50	100	70	36	0	80	160	110
17	0	50	100	70	37	0	85	170	115
18	0	50	100	70	38	0	90	180	120
19	0	50	100	70	39	0	95	190	125
20	0	50	100	70	40	0	100	200	130
21	0	50	100	70	41	0	105	210	135
22	0	55	105	75	42	0	110	220	140
23	0	55	105	75	43	0	115	230	145
24	0	55	110	80	44	0	120	240	150
25	0	55	110	80	45	0	125	250	155
26	0	60	115	85	46	0	130	260	160
27	0	60	120	90	47	0	135	270	165
28	0	60	120	90	48	0	140	280	170
29	0	65	125	95	49	0	145	290	175
30	0	65	130	100	50	0	150	300	180
31	0	70	135	105	51	0	155	310	185
32	0	70	140	110	52	0	160	320	190
33	0	75	145	115	53	0	165	330	195
34	0	75	150	120	54	0	170	340	200
35	0	80	155	125	55	0	175	350	205

MALADIE

Les contributions ci-dessous sont exigibles des membres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladie, d'après leur âge à l'inscription.

Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux
16	\$0.35	26	\$0.40	36	\$0.5	46	\$0.60
17	35	27	40	37	50	47	60
18	35	28	40	38	50	48	65
19	35	29	40	39	50	49	70
20	35	30	40	40	50	50	75
21	35	31	40	41	50	51	80
22	35	32	40	42	50	52	85
23	40	33	45	43	55	53	90
24	40	34	45	44	55	54	1.00
25	40	35	45	45	55		

Une légère cotisation mensuelle est imposée par les cercles pour couvrir leurs frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer au Conseil Général, 10c par membre par mois pour rétribution.

St-Germain, Guérin & Raymond
AVOCATS
 30, RUE SAINT-JACQUES
 Ip. p. "La Patrie."

L'ALLIANCE NATIONALE
 PUBLIÉE PAR
 LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
 "L'ALLIANCE NATIONALE"
 A MONTRÉAL
 57, Avenue Viger B. P. Boite 37
 Téléphone Bell : Est, 3017-3018

OFFICIERS GENERAUX
 S. G. Mgr P. Bruchési Président Honoraire
 S. G. Mgr. G. Gauthier, Aumônier

BUREAU EXECUTIF
 Ls-Arsène Lavallée C.R. Président Général
 F.-C. Laberge, arp. géomètre et ing. civil, 1er V.-Prés. Gén.
 Chs Duquette, comptable 2ème V.-Prés. Gén.
 Georges Monet, comptable Secrétaire Général
 A. St-Cyr, courtier Trésorier Général
 Théo. Cyphot M. D., Médecin en Chef
 L.-O. Godin, avocat Aviseur Légal
 E.-O. Dauray, N.P. Directeur
 Frs Fautoux, avocat Directeur
 P.-H. Bédard, M. D., Directeur
 J. A. Lapiere, M. D., Directeur
 J. D. Vian, architecte Directeur
 Jos. Coletant, pharmacien Ancien Prés. Général

Département d'Organisation et d'Inspection
 Chs Duquette, Inspecteur en Chef
 G.-H. Vaillancourt, Organisateur et Inspecteur
 C. Manseau Organisateur et Inspecteur
 J. E. Alfred Arnault, Organisateur

PLACEMENTS
 A. ST-CYR, Trésorier Général
 Heures de Bureau : 11½ A.M. à 12½ P.M.
 Percepteur (Art. 198)
 M. JODIN, 57, AVENUE VIGER
 MONTRÉAL

L'Alliance Nationale
 Capital de Réserve
 Dans sa caisse de dotation, (assurance de vie.), 31 Octobre 1912 \$1,381,523.65
 Dans ses caisses locales des malades, au 1er Janvier 1912 281 454.66
 Dans sa caisse centrale des malades, 31 Octobre 1912 73,377.63
 Total 1,736,355.94

Après 19 ans d'opération
 Effectif — 23,792 membres en règle au 1er Novembre 1912
 Nombre de cercles en règle au 1er Décembre 1912 34
 Nombre de bureaux de perception en règle au 1er Décembre 1912 8

FONDEE EN 1900
Banque Provinciale DU CANADA
 7 et 9 Place d'Armes, Montréal.
 Président : M. H. Laporte,
 Gérant Général : M. Tancredi Bienvenu
 Capital Autorisé, - - - - - \$2,000,000.
 Capital Payé, - - - - - 1,000,000.00
 Réserve et Surplus - - - - - 512,463.10
Département d'Épargne ordinaire @ 8%
 48 Succursales dans les Provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette Institution.

Banque d'Hochelaga
 MONTREAL
 Capital autorisé : \$ 4,000,000
 Capital payé : - \$ 3,000,000
 Fonds de réserve et surplus \$ 2,650,000
 Total de l'actif au-delà de \$29,000,000

La Banque a DIX-HUIT bureaux dans la ville et reçoit les dépôts d'épargne lesquels peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie d'intérêt DEUX FOIS par année.